

# MR : mesures fiscales pour le logement

**L**a crise du logement : une thématique d'intérêt à l'approche des élections régionales et européennes de 2009. Le MR lance un appel au « *partenariat public-privé* » pour l'habitat et dénonce notamment la série de contraintes administratives liées à la construction.

Le dernier cahier du Centre Jean Gol (centre d'étude du MR) propose une série de recommandations. Principaux axes : favoriser l'acquisition d'un logement au moyen de mesures fiscales et la mise à profit du dynamisme du secteur privé, en particulier pour financer le logement social. En région de Bruxelles-Capi-

tale, 10 % des 500 000 logements existants sont publics, dont trois-quarts sont des logements sociaux. En Wallonie, 75 % des immeubles sont habités par leur propriétaire, 25 % sont en locatif.

Athur Obson, administrateur-délégué du Centre Jean Gol rappelle que l'accès à la propriété ne devrait pas se faire « *indépendamment des capacités de remboursement et du prix du bien* », une parallèle avec la crise des subprimes aux États-Unis. Pour Olivier De Clipelle, député MR, « *l'allongement des temps de crédits n'a eu que pour effet une hausse des prix, car le marché s'est adapté* ». Les solutions ? Une réduc-

tion des droits d'enregistrement et des frais d'hypothèque. À l'instar de la Flandre, le MR propose de supprimer les droits de succession sur la résidence conjugale, obligeant parfois à vendre le bien pour s'en acquitter. Concernant l'habitat durable (économie d'énergie et isolation), il privilégie les incitations fiscales. Enfin, en matière locative, le parti libéral plaide pour un rééquilibrage des droits et devoirs des propriétaires et des locataires, grâce à la liberté contractuelle. ◇

S.G. (St.)

▷ « Casa nostra » Le logement en crise, Les cahiers du Centre Jean Gol ([www.cjg.be](http://www.cjg.be))